



Treizième mois journaliste

Par Fabien64

Bonjour,

Je voudrais savoir si je pouvais demander le treizième mois dans ma situation que voici:

CDI 35h

Convention collective Radiodiffusion 3285

Contrat Reporter - rédacteur ? présentateur

Il me semble qu'en tant que journaliste, je suis de fait lié à la convention des journalistes, mais je ne trouve rien de clair sur le sujet...Existe-t-il une annexe peut-être?

Merci pour vos réponses :)

Par morobar

Bonjour,

Je lis annexe 1:

==

Les rémunérations des journalistes professionnels sont majorées du 13e mois, comme institué à l'article 25 de la CCN des journalistes (n° 3136), et des primes d'ancienneté comme instituées à l'article 23 de la même CCN.

==